

**CHAMPIONNAT PAR EQUIPES
MODIFICATION DE DATE, D'HORAIRE ou DE SALLE pour une rencontre**

Rappel du règlement

Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives ; tout avancement de date ou modification d'horaire peut être autorisé.

L'accord écrit des 2 équipes devra être transmis à la Commission Sportive du niveau concerné au moins quinze jours à l'avance pour acceptation.

Même procédure pour le changement éventuel de salle.

Epreuve : REGIONAL - DEPARTEMENTAL * DAMES - MESSIEURS*

Niveau : _____ Poule _____ Journée _____

Date et heure prévues au calendrier : le _____ à _____ h

Associations : _____ contre _____

** rayer les mentions inutiles*

MODIFICATIONS DEMANDEES

*** Modification de date ou d'horaire**

- Date souhaitée _____

- Horaire souhaité _____

*** Modification de salle**

- Adresse de la nouvelle salle _____

Date et signature
Cachet du club demandeur

Date, signature, cachet
et avis (pour les changements
d'horaires et de dates) du club
adverse

Commission Sportive
Pour accord ou avis

Date _____

ACCORD - REFUS

Après visa des 2 associations, ce document doit être adressé au responsable du Championnat par équipes du niveau concerné.

Pour le niveau régional, adresser votre courrier à :

Jean ALLARY – 11 bis rue Bellevue – 57970 ILLANGE

Egalement en téléchargement sur le site :

<http://www.lltt.fr> : rubrique Informations administratives/ Docs administratifs